



Professional Coaching **UPDATE**



«Si vous voulez apprendre, soyez humble et soyez prêt à abandonner les opinions que vous avez déjà. »

Adopté du Daily Stoic par Ryan Holiday, entrée du 11 avril

Mises à jour importantes

Un message de la Directrice, Sécurité dans le sport - Isabelle Cayer

Lorsque je pense à l'année qui vient de passer et à tout ce qui a changé dans le monde, une chose est claire pour moi... Le sport fait partie intégrante de la santé et du bien-être des citoyens. En continuant d'avancer dans cette nouvelle réalité, nous travaillerons pour atteindre l'objectif de rendre le sport sécuritaire pour tous. Les entraîneurs ont à cœur les athlètes en développement et ils leur offrent un soutien transformateur sur le plan personnel, de l'environnement et dans leur vie. Nous continuerons d'être à l'écoute, de planifier, de construire et de mettre à jour les programmes et les services pour vous les entraîneurs professionnels. Nous espérons continuer de vous offrir et de vous communiquer de précieux services adaptés de qualité dont vous avez besoin pour vous épanouir en tant qu'entraîneur. Au cours de l'année, nous organiserons plusieurs webinaires sur le sport sécuritaire, nous inviterons des personnes à vous transmettre des messages importants et nous vous demanderons de nous donner des commentaires à ces sujets.

De nombreux sports ont suivi le même processus cette année : ils ont harmonisé leurs activités au Code de conduite universel pour éviter la maltraitance dans le sport. Nous avons révisé notre Politique sur les lieux de travail positifs ainsi que notre Code de conduite. Nous avons lancé la formation de l'ACE sur la sécurité dans le sport et, en une année, plus de 24 000 personnes l'ont suivie. Nous attendons la mise sur pied d'un organisme indépendant qui recevra et traitera les plaintes et les signalements d'inconduite et de maltraitance dans le sport. Sa création changera vraisemblablement notre modèle actuel d'affaires et de prestation de services. Par conséquent, nous consacrerons l'année qui vient à la révision des services et nous nous assurerons de vous offrir des services qui ont une valeur.

Dans la présente infolettre, nous invitons les entraîneurs à répondre à un sondage confidentiel sur la sécurité dans le sport, à assister à un webinaire sur le développement de liens sains avec les athlètes, à consulter les ressources, ainsi qu'à écouter un webinaire enregistré sur l'établissement d'une culture d'excellence, présenté par Kyle Paquette, conseiller en préparation mentale, et Shawn Riggs, entraîneur de l'équipe nationale de tir à l'arc, et à lire la rubrique Questions juridiques portant sur la politique sur les médias sociaux. Nous publierons cet automne un nouveau modèle de communications et pour les médias sociaux pour vous aider à bien choisir les options de communications qui s'offrent à vous.

Le point de vue de l'entraîneur : une analyse de la sécurité dans le sport

L'Association canadienne des entraîneurs a retenu les services d'ITP Sport & Recreation Inc. pour mener un processus de consultation dans le cadre duquel des entraîneurs du Canada seront invités à participer à un sondage et à une entrevue de façon anonyme et confidentielle. Cette consultation mènera à la création de ressources et d'initiatives sur la sécurité dans le sport à l'intention des entraîneurs et des partenaires sportifs.

Le principal objectif de l'étude est d'identifier les forces et faiblesses des pratiques de sécurité actuelles, la perception qu'ont les entraîneurs de ces pratiques et l'impact que celles-ci ont sur eux. Les entraîneurs seront parmi les principaux acteurs de la mise en œuvre des pratiques de sécurité à tous les niveaux du sport, et la consultation permettra de documenter leurs différents points de vue en fonction de facteurs comme le niveau des athlètes, le type de sport, le nombre d'années d'expérience, les expériences antérieures en ce qui a trait à la maltraitance, les aspects culturels, etc.

L'enquête durera de 15 à 20 minutes. Vos commentaires sont très importants pour nous.

Veuillez répondre à l'enquête [ici](#)

La date limite pour répondre au sondage est le 7 mai 2021.

Événements à venir

Kids Help Phone 

Webinaire : Connexions saines entraîneur et athlète

Jeudi 22 avril - 14 h - 15 h HNE

Enregistrer [ici](#)

Webinaire Connexions sain entraîneur et athlète description : Communiquer avec les jeunes de votre vie peut être un défi. La compréhension de certains des obstacles et des besoins que vos athlètes subissent peut vous aider à créer un nouvel espace avec une communication et une compréhension plus ouverte afin d'éviter les pièges qui peuvent souvent vous gêner.

Enregistré précédemment: Atelier sur la culture d'excellence avec consultant en performance mentale Kyle Paquette et l'entraîneur de l'équipe nationale Shawn Riggs:

<https://vimeo.com/528473904/f8fa054922>



Cliquez [ici](#) pour plus de ressources

[Entraînement en temps de pandémie](#) - Une série de six webinaires a été organisée d'octobre 2020 à mars 2021. Les sujets vont de la création d'une culture de haute performance à la transmission et à la réception de commentaires, à un panel d'athlètes et aux soins personnels.

Services aux entraîneurs professionnels



SIRC

Les ÉPA et les entraîneurs enregistrés peuvent accéder à la base de données SPORTDiscus. *Les abonnés au SIRC ont accès à SPORTDiscus qui est la base de données bibliographiques par excellence pour la consultation d'articles et la recherche sur le sport et l'activité physique.* SPORTDiscus compte des millions d'articles de revues, de livres, de dissertations et autres documents. Ces textes portent sur la gestion des sports, le leadership, la physiologie de l'exercice, la biomécanique, la nutrition, les blessures sportives ainsi que sur la sociologie et l'histoire du sport.

Aimeriez-vous consulter cette base de données? Vous n'avez qu'à écrire à l'adresse procoach@coach.ca pour y avoir accès.



Questions juridiques

POLITIQUE SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

En complément à son code de conduite, une association sportive devrait aussi adopter une politique pour ses employés sur la publication de contenu sur Internet pendant et après les heures de travail. Les médias sociaux incluent entre autres les plateformes telles que Twitter, Instagram, Facebook, les blogs, etc. Dans la société actuelle, les frontières entre le travail et les loisirs tendent à s'estomper rapidement. Nous avons été témoins de cas très médiatisés où les agissements d'un employé sur les médias sociaux après les heures de travail ont terni la réputation de l'employeur. Dans cette optique, une politique sur les médias sociaux en milieu de travail sert à encadrer les agissements des employés pour éviter ce type de situations délicates. L'exemple qui suit devrait vous convaincre du bien-fondé d'une telle politique.

En l'absence de règles sur l'utilisation des médias sociaux pendant les heures de travail, la productivité au travail risque d'en souffrir. Toutefois, la possibilité qu'un accident survienne parce qu'un entraîneur a été distrait par son téléphone et n'accordait pas toute son attention aux athlètes est un risque bien plus grave.

La réputation d'une association sportive est difficile à construire, mais il suffit d'un instant pour l'anéantir. Les employés doivent comprendre que leurs publications personnelles autant que professionnelles peuvent rapidement entacher la réputation de l'employeur et compromettre les intérêts de partenaires et créer ainsi un préjudice important pour l'association.

Les associations sportives et leurs athlètes investissent temps et argent pour préserver leur image sur les médias sociaux et ne veulent pas qu'elle soit ternie par des employés qui auraient tenu des propos négatifs ou à l'encontre de leurs valeurs sur Facebook ou Instagram.

S'ils ne sont pas sensibilisés à ce sujet, les employés pourraient révéler des renseignements confidentiels ou de nature délicate au sujet d'un athlète, d'un collègue ou de l'association et ainsi entraîner un préjudice pour l'employeur.

La sensibilisation est donc primordiale. Des directives claires doivent être données aux employés afin de leur indiquer ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas afficher sur les médias sociaux et les avertir qu'ils pourraient être tenus responsables de leurs propos et ainsi s'exposer à des sanctions s'ils contrevenaient au code de conduite de l'association.

Catherine Willson
Goldman Sloan Nash & Haber LLP
www.gsnh.com

Félicitations aux nouveaux EPA!

L'ACE tient à féliciter les entraîneurs qui ont récemment obtenu le titre d'entraîneur professionnel agréé :

Carl Girard – Québec (cyclisme)
Brad Taylor – Ontario (ski alpin)
Krista Thompson – Colombie-Britannique (hockey sur gazon)
Erin Williams – Colombie-Britannique (natation artistique)
Chris Morgan – Alberta (soccer)
Scott Seeley – Ontario (basketball)
Lesley Thompson – Ontario (aviron)
Jennifer Ferris – Ontario (curling)
Rob Pereira – Ontario (soccer)
Matt Lumsden – Alberta (soccer)
Hongtao Chen – Ontario (tennis de table)
Paulo Miguel Sousa – Ontario (soccer)

Si vous avez des questions, écrivez-nous à procoach@coach.ca.

Autres ressources gratuites pour vous aider ou aider vos athlètes en ces temps difficiles :

